

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

**ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE,  
MOUSSA FAKI MAHAMAT, À L'OCCASION DE LA RÉUNION  
MINISTÉRIELLE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ  
NEW YORK, LE 24 SEPTEMBRE 2018**

**Monsieur le Président du Conseil pour le mois de septembre,**

**Distingués Ministres,**

**Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord de remercier la présidence angolaise du Conseil de paix et de sécurité pour avoir pris l'initiative de cette rencontre sur un thème dont la pertinence ne fait pas de doute : l'état de la paix et de la sécurité sur le continent et la promotion de solutions africaines aux problèmes africains.

A deux ans de l'échéance fixée pour faire taire les armes, l'objectif semble désormais exiger un redoublement exceptionnel d'efforts pour sa réalisation.

La présente réunion ministérielle offre précisément l'occasion de convenir de la marche à suivre pour traduire dans les faits les impératifs de cette ambition, en dépit des difficultés qu'elle rencontre.

**Mesdames et Messieurs,**

Les progrès que nous avons réalisés ces dernières années sont importants. La mise en place de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, ainsi que celle sur la gouvernance, et l'action des Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits en sont l'illustration.

Les progrès significatifs obtenus dans l'amélioration du climat général dans la Corne de l'Afrique nous réconforte dans notre conviction que les Africains sont tout à fait à même de résoudre, par eux-mêmes, leurs problèmes. La signature de l'accord de paix au Soudan du Sud l'atteste, tout comme le règlement de la crise à Madagascar et les avancées faites aux Comores.

De tels résultats encourageants nous incitent non seulement à les consolider, mais aussi à les amplifier à cinq autres situations.

Au Mali d'abord, où il s'agit d'accélérer le processus de mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation issu du Processus d'Alger et d'apporter, parallèlement, un appui renforcé au G5 Sahel et à sa Force conjointe.

En République centrafricaine, le renforcement de l'Initiative africaine et la mobilisation des pays de la région atteste d'une réelle application du principe de solutions africaines aux problèmes africains.

En République démocratique du Congo, aucun effort ne doit être ménagé pour permettre l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles à la fin de l'année, pour prévenir tout risque de retomber dans la crise.

En Somalie, il importe de continuer à accompagner les efforts de stabilisation en cours, à travers un soutien plus adéquat à l'AMISOM et aux Forces de sécurité nationales somaliennes pour leur permettre de prendre en charge la sécurité de leur pays.

La violence qui afflige Tripoli présentement met en relief l'urgence d'efforts renouvelés pour régler la crise libyenne. L'Union africaine travaille à la tenue d'une Conférence de réconciliation nationale.

**Mesdames Messieurs,**

Faire taire les armes requiert une action soutenue, s'inscrivant aussi bien dans le court terme, à travers le règlement des conflits en cours, que dans le long terme, pour poser les jalons d'une paix durable. A cet égard, pour galvaniser l'action de l'Union africaine, j'ai nommé l'ancien Ministre Ramtane Lamamra comme Haut Représentant en charge de cette question. Il aura l'occasion, en temps voulu, de vous entretenir de ses efforts.

Je voudrais souligner ici l'impératif que constitue la promotion de solutions africaines aux problèmes africains, tant il est vrai qu'aucune solution ne peut être efficace si elle n'est pas fondée sur la pleine connaissance des réalités qu'elle est censée régler.

Quelques idées commandent cette démarche. Elle implique tout d'abord que les acteurs africains assument la direction des efforts de paix et de promotion de la bonne gouvernance sur le continent. Nos partenaires au sein de la communauté internationale peuvent aider, mais ne sauraient se substituer à l'Afrique.

Ensuite, elle suppose une volonté politique renouvelée pour faire de la prévention une réalité. Il arrive que, dans des situations de crises, nos États membres se montrent rétifs à toute action de l'Union africaine et de ses Mécanismes régionaux. Parce que les problèmes ne sont pas traités à temps, ils finissent par s'aggraver, débouchant sur des conflits violents qui ouvrent la voie à toutes sortes d'ingérences non-africaines.

Dans le même esprit, j'encourage nos États à travailler à l'application effective des engagements pris en matière de gouvernance, de promotion de la démocratie et de respect des droits de l'homme, et ce dans le cadre de la prévention structurelle des conflits.

Enfin, la recherche de solutions africaines aux problèmes africains postule que nous mobilisions les ressources nécessaires pour financer nos efforts de paix. Il ne peut y avoir d'appropriation si nous dépendons principalement de la générosité des partenaires internationaux.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le volet financier de la réforme institutionnelle en cours de notre Union, notamment le prélèvement de la taxe de 0,2% sur les importations éligibles qui devrait nous permettre, à terme, de financer l'essentiel de nos programmes, y compris jusqu'à 25% du coût de nos opérations de soutien à la paix.

Dans notre relation avec les Nations unies, il s'agit d'arriver à une claire division des tâches et à un partage équitable du fardeau financier de la quête de la paix. Le Protocole d'entente signé avec les Nations unies en avril 2017, ainsi que les décisions pertinentes de votre organe et celles du Conseil de sécurité des Nations unies en ont posé les jalons.

Tel est le sens de la démarche, approuvée par nos chefs d'État et de Gouvernement, pour le financement à hauteur de 75%, par les Nations unies et à travers les contributions mises à recouvrement, des coûts liés aux opérations africaines de soutien à la paix entreprises avec le consentement du Conseil de sécurité.

Je voudrais me féliciter ici du travail exceptionnel déjà accompli par les membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies dans le cadre des A3. Ils ont significativement fait avancer ce dossier. Il importe que votre réunion d'aujourd'hui renouvelle son appui à

leurs efforts. Notre espoir est que d'ici décembre 2018, une résolution-cadre sur cette formule de financement puisse être adoptée par le Conseil de sécurité.

**Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi de terminer en réitérant toute mon appréciation à l'Angola pour avoir inscrit au programme de sa présidence du Conseil de paix et de sécurité cette importante thématique.

Je suis convaincu que vos délibérations permettront de faire avancer notre combat pour une Afrique paisible et prospère.

Je vous remercie.